
Aubange et Engis: nouvelles ADL, idées foisonnantes

Alain Depret - Octobre 2009

La famille des [ADL](#) en Région wallonne ne cesse de faire grossir ses rangs. Pour ces communes qui ont pris la voie du développement local, l'ADL est porteuse de projets créateurs d'activités et de richesse. Les agences ancrent ainsi, au niveau local, les mesures prises à l'échelon régional, fédéral, voire européen. En tant que porteuses de projets, elles peuvent se positionner en tant qu'opératrices, concrétisant l'axe politique de la commune, soutenues par les autorités supérieures. Plus loin, l'ADL assume également un rôle de relais entre les niveaux de pouvoir et de décision.

A Aubange et Engis, l'agrément ADL est tout récent. Pour le *Mouvement communal*, rencontrer ces deux communes semblait évident, afin, notamment, de connaître les raisons qui ont poussé les deux communes à tenter l'aventure. L'occasion également de rappeler que le Réseau ADL de l'Union offre aux agences un appui structuré et un espace permanent de concertation, d'échange et de réflexion.

Véronique Biordi, Première Echevine (Aubange): "*Mener une véritable opération séduction*"

En tant qu'officier de l'état civil, mais ayant aussi les attributions du commerce et de la petite industrie, je considère cet agrément comme un tournant décisif pour Aubange. Nous attendions cette opportunité depuis longtemps déjà. Nous avons rentré notre nouvelle demande d'agrément au mois d'avril de cette année et nous avons eu la bonne nouvelle au mois de juillet. Notre ADL est donc maintenant effective et nous allons, de suite, déposer nos statuts et procéder au recrutement des agents.

Aubange est située au Sud Luxembourg. C'est la troisième commune en termes de population, après Arlon et Marche-en-Famenne. Nous étions tous conscients, ici, que nous avons un défaut d'image. Avec la création de l'ADL, nous entamons une véritable opération séduction. Car, avec notre passé historique, et notamment la fermeture de l'usine d'Athus, la reconversion a été très difficile.

A Aubange, la population étrangère s'accroît fortement, principalement à cause de la pression foncière des pays voisins. Sans compter les habitants qui vivent chez nous, mais qui n'y sont pas domiciliés. Cette position frontalière avec le Grand Duché de Luxembourg et la France est plutôt un challenge pour notre commune. Mais, on peut en tirer parti, j'en suis certaine. Nous avons une situation idéale, juste à l'entrée du bassin lorrain. Il nous faut trouver, par le biais de nos spécificités, le moyen de nous développer.

La forme de l'ADL nous a séduits parce qu'il existait un réseau entre les ADL, celui de l'Union, notamment. Nous voulions opter pour la structure ADL parce que nous savions qu'il y avait une plateforme disponible pour échanger les bonnes pratiques.

Nos objectifs sont clairs: soutien et développement de l'emploi et de la formation, relance et soutien au réseau commerçant, création d'un pôle culturel, travail de communication sur la commune, travail sur l'attractivité et les secteurs à développer. Il va falloir créer de l'emploi, mais surtout maintenir l'emploi existant. Les commerces de proximité ont beaucoup souffert de la fermeture de l'usine d'Athus.

Je n'ai qu'une seule crainte, celle de ne pas trouver la perle rare, celui ou celle qui deviendra notre agent ADL. Il va donc falloir bien préparer le terrain et procéder à un recrutement de qualité.

Caroline Delcourt et Stéphanie Mawet, agents ADL (Engis): "l'ADL était une réelle priorité"

Nous avons reçu officiellement notre agrément en janvier 2008. Mais, nous sommes réellement entrés en activité le 16 juin 2008. C'était la première fois qu'Engis tentait d'obtenir l'agrément. Par le fait que nous soyons une asbl, nous avons la chance d'être assez indépendants du pouvoir communal, mais nous avons également la chance d'être soutenus par le pouvoir politique. Pour Engis, l'ADL était une réelle priorité. C'est d'ailleurs le responsable communication de la commune qui a été à la base du dossier d'agrément.

A Engis, il n'y a plus de service des affaires économiques, comme on peut le rencontrer dans d'autres communes. La création d'une ADL était donc une nécessité. Avec la forme de l'asbl, nous avons un contact plus facile avec les entreprises. La structure de l'ADL permet également d'engager du personnel supplémentaire. De plus, les ADL fonctionnent en réseau, c'est plus qu'appréciable car il y a, entre les ADL, un véritable échange de bonnes pratiques. Nous avons ainsi, par exemple, participé à un projet de groupements d'employeurs avec les ADL de la région liégeoise.

Nous avons commencé notre travail ADL par la constitution d'une cartographie des entreprises existantes. Il a fallu les contacter pour connaître leurs besoins en personnel, et les questionner sur leur vision de la vie active à Engis. Sur base de cela, nous avons établi un planning de formation. Cela a permis de faire émerger des besoins et de former des citoyens à de nouveaux métiers émergents.

Nous avons également mis en place des formations de mobilisation professionnelle destinées aux femmes qui sont restées au foyer mais qui veulent se réinsérer dans la vie active. On organise également un salon de la formation et de l'insertion socio-professionnelle. On accueille aussi les porteurs de projets. Il s'agit principalement, chez nous, des petits commerces. En général, on essaie d'encourager les initiatives de la population en tenant compte de leur réalité.

Notre image de marque est importante à travailler. Nous avons, sur notre territoire, des zonings industriels, des entreprises Seveso, qui passent pour être plutôt polluantes. On essaie donc de sensibiliser la population à l'environnement car Engis est aussi une commune avec un paysage forestier important. On va également lancer très bientôt, en collaboration avec le service cadre de vie de la commune, un agenda local 21 et un PCDR.

En matière de communication, nous allons créer une newsletter à l'attention des services communaux et para-communaux et du monde associatif où chacun pourra mettre au courant les autres de ses projets, ainsi qu'une brochure de promotion pour Engis. Notre rôle est aujourd'hui de multiplier les contacts et les synergies et de n'oublier aucun

catégorie de partenaires.



Ce document, imprimé le 21-11-2018, provient du site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.uvcw.be).

Les textes, illustrations, données, bases de données, logiciels, noms, appellations commerciales et noms de domaines, marques et logos sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Plus d'informations à l'adresse www.uvcw.be/plan-du-site/disclaimer.cfm

© Union des Villes et Communes de Wallonie asbl